

une société de la couronne, a mis à pied de 400 à 500 employés, particulièrement par le temps qui court, donnant ainsi un très mauvais exemple?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai des réserves sur la question supplémentaire de l'honorable député à deux points de vue. D'abord, je doute qu'il s'agisse là d'une question supplémentaire. A mon avis, le député a profité d'une question supplémentaire sur le chômage en général pour poser une question supplémentaire qui n'est pas immédiatement reliée à la première. En second lieu, je crois que la question a été posée hier, mais si je me trompe, peut-être le ministre voudra-t-il y répondre.

L'hon. M. Hees: Puis-je terminer ma question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Je le répète, c'est un très mauvais exemple à donner à l'industrie privée à l'heure actuelle.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports s'occupe d'étudier la situation avec les autorités d'Air Canada; peut-être pourrait-on alors lui permettre de répondre à la question.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme j'en ai informé la Chambre, mercredi je crois, je dois rencontrer les représentants d'Air Canada lundi prochain. Me modelant sur la conduite exemplaire de l'honorable représentant de Prince Edward-Hastings, lorsqu'il détenait le même portefeuille, j'ai jusqu'ici gardé mes distances, pour ainsi dire, à l'endroit des questions de gestion interne d'Air Canada. Mais des questions fondamentales étant en cause ici, je me suis mis en contact avec les plus hautes autorités de la société afin de trouver une solution.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): En question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le ministre des Transports examinerait-il en même temps avec Air Canada le transfert d'Ottawa du service des réservations qui est envisagé ..

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. MacDonald (Egmont): Une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous avons déjà eu deux questions supplémentaires qui n'avaient pas grand rapport avec la question initiale. Je sais qu'elles sont légitimes, mais elles ne devraient pas être posées comme questions supplémentaires. Pour le moment, la présidence donne la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

LE CHÔMAGE—LA CONVOCATION DU COMITÉ DU
TRAVAIL, DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET
DE L'IMMIGRATION

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député de Scarborough-Ouest en sa qualité de président du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration? Songe-t-il à réunir son comité afin de nous

[L'hon. M. Hees.]

permettre de convoquer quelqu'un comme le ministre du Travail de la province de Québec afin de discuter la gravité du chômage dans cette province?

L'hon. M. MacEachen: Vous n'y pensez pas, Stanley.

M. David Weatherhead (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, le comité directeur pourra, je pense, étudier cette possibilité, mais je doute que nous ayons l'autorité voulue pour le faire en ce moment.

M. Howard (Skeena): Et le désir?

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RÈGLEMENT ET L'AIDE AUX CHÔMEURS
LES PLUS ÉPROUVÉS

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement a un plan d'urgence pour venir en aide aux 84,000 personnes de la catégorie de chômeurs chroniques, ceux qui sont sans emploi depuis plus de six mois, qui étaient l'année dernière 46,000, étant donné que la plupart d'entre eux, ne remplissant pas les conditions voulues pour toucher des prestations de l'assurance-chômage, sont obligés de recourir à l'assistance sociale à court terme, qui ne suffit pas et ne peut certainement pas assurer un niveau de vie convenable à leurs familles?

M. l'Orateur: La question du député est formulée de façon très générale. Il invite le ministre, ou un porte-parole du ministère, à faire une déclaration concernant les projets que pourrait envisager le gouvernement pour porter remède à la situation très grave dont il a fait état. J'estime que régulièrement une telle déclaration devrait être faite à l'appel des motions.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de reformuler ma question. Elle est importante et, pour ce qui est de la réponse à obtenir du premier ministre suppléant, il conviendrait de ne pas se montrer trop formaliste. Peut-il nous dire si l'on envisage de modifier sans tarder les règlements concernant l'assurance-chômage afin qu'un bon nombre de ces personnes puissent en bénéficier, bien qu'elles n'y aient pas droit aux termes de l'ancienne loi? Peut-il nous dire aussi si l'on compte modifier le régime d'assistance publique du Canada pour ce qui est de l'assistance aux provinces de manière à permettre à ces personnes de survivre au moins jusqu'au printemps?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le député n'est pas sans savoir que le gouvernement examine actuellement une mesure législative tendant à modifier la loi sur l'assurance-chômage et qu'il a publié un Livre blanc sur cette question. Quant au second point soulevé par le député, il y aura vers la fin de ce mois, à Ottawa, une réunion des ministres du Bien-être social et je tiens à indiquer, comme je l'ai déjà fait hier, que ce sujet sera sans doute examiné. J'ajouterais par ailleurs que les propositions faites par l'honorable représentant pourront être évoquées au cours du débat prévu pour lundi prochain.